

OLÉAGINEUX

N° 15

du 24/01 au
30/01/2024

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec Chambre
d'Agriculture de l'Indre

Observateurs pour ce BSV

AGRICULTEUR, ASTRIA
BASSIN PARISIEN, AXEREAL,
CA 18, CA 28, CA 37, CA 41,
CETA CHAMPAGNE
BERRICHONNE, ETS
VILLEMONT, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de
l'Indre-et-Loire, SRAL Centre.

SOMMAIRE

| | |
|--------------------|---|
| Ravageurs du Colza | 1 |
| Annexes | 3 |
| Notes nationales | 5 |

Directeur de publication

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

EN BREF

Début des captures de charançons de la tige du colza



Le réseau est actuellement composé de 96 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour ce premier BSV 2024 sur 34 parcelles.

Stade des colzas



2/3 des parcelles observées sont signalées au stade C1 (apparition de jeunes feuilles), pour les autres la reprise n'est pas engagée. Une seule parcelle du réseau fait état d'apparition de jeune tige (Stade C2) dans le Cher.

Ravageurs du Colza



CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA

Contexte d'observations

L'élévation exceptionnelle des températures observées ces derniers jours pouvait laisser penser que les charançons de la tige du colza pourraient avoir un réveil plus précoce qu'habituellement. C'est bien le cas ! Sur 30 cuvettes observées, 5 signalent la présence de l'insecte (entre 1 et 4 individus), les départements concernés sont l'Indre-et-Loire, l'Indre, le Cher et le Loir-et-Cher.

Les prévisions météorologiques devraient rester favorables dans les prochains hormis jeudi. Pour rappel, le vol nécessite l'absence de pluie et de vent et températures supérieures à 9°C.

Il est urgent de mettre en place les cuvettes aujourd'hui si ce n'est pas encore fait pour capter les premiers individus.

Coté stade, les parcelles ne sont pas encore dans la période de risque. En effet, l'insecte a besoin de tige jeune pour pondre mais avec les conditions de températures prévues pour 10 jours, la situation pourrait évoluer rapidement. Il en est de même coté insecte, les premiers individus sont capturés mais le maintien de températures très douces pourrait accélérer l'activité.

A ce jour, avec les informations disponibles, le risque peut être considéré **hul**. Mais la vigilance est de rigueur et il faudra rester vigilant dans les prochains jours/semaines.

Période de risque

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré lorsque l'on conjugue la présence de tiges tendres et de femelles aptes à la ponte.

Le risque est moindre à partir du stade E.

Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque.

Pour aller plus loin

Les charançons de la tige émergent des anciennes parcelles de colza, il faut idéalement positionner les cuvettes à leur proximité et encore mieux sous vent dominant.

<https://www.terresinovia.fr/-/surveillance-et-lutte-contre-le-charancon-de-la-tige-du-colza>



Terres Inovia a développé un nouvel outil d'aide à la décision pour remplacer proPlant, retrouver plus d'infos ICI.

CHARANÇON DE LA TIGE DU CHOU

Contexte d'observations

Comme tous les ans, le charançon de la tige du chou est souvent précurseur face au charançon de la tige du colza. En effet 10 parcelles signalent sa présence avec des valeurs de captures comprises entre 1 et 35 ! avec une moyenne à 8 contre seulement 2 pour le charançon de la tige du colza.

Pour aller plus loin

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-printemps/autres-insectes-de-printemps/>

Annexes



RAPPEL des STADES

Stade C1 : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles

Stade C2 : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles

Stade D1 : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».



Différencier les adultes de charançon de la tige du colza et du chou

Deux espèces sont très fréquemment présentes ensemble dans les parcelles à la reprise de végétation : le charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*), accompagnant ou précédant légèrement le charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*) dans les cuvettes.

- **Le charançon de la tige du colza** est nuisible pour le colza et peut provoquer l'éclatement de tiges.

- **Le charançon de la tige du chou** est très peu nuisible même si l'on peut retrouver des larves dans les tiges.

Après captures en cuvette jaune, la distinction entre les espèces est plus aisée lorsque les insectes sont secs.

Laissez-les sécher à température ambiante une dizaine de minutes sur du sopalin ou mouchoir. A l'état mouillé, les 2 charançons ont une couleur noire, y compris à l'extrémité des pattes, ce qui prêle à confusion.

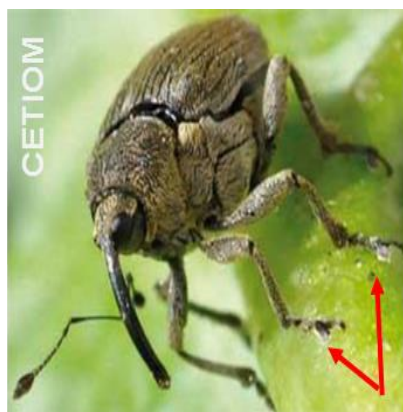
Le charançon de la tige du chou

Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rouges.



Le charançon de la tige du colza

C'est le plus gros, son corps est gris cendré, avec le bout des pattes noires.





La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire

1245 abonnés au BSV Oléagineux



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>

